

Égalité Femme/Homme

Titularisation des précaires

Respect des droits

Pas de rémunération au mérite

Pas de clientélisme

Reconnaissance des maladies imputables au service

Suppression des entretiens d'évaluation professionnels

Accès à la formation pour tous·tes

Respect des recours

Accès à l'emploi des travailleur·seuses handicapé·es

Respect des temps partiels

exprimons et transformons nos colères

AGISSONS ENSEMBLE

Sud

La Commission Administrative Paritaire

ou CAP... ou plutôt ce qu'il en reste car le gouvernement a supprimé une très grande partie de ses compétences. C'est là que sont abordées certaines questions liées à notre carrière au sein de la Région. Les 2 premiers syndicats élus en CAP pourront défendre les agent·es en conseil médical. Les élu·es siégeront aussi en conseil de discipline. **Sud** en fait un enjeu important pour faire reconnaître les accidents de travail, les maladies professionnelles et combattre les mesures disciplinaires abusives.

NOUS NOUS ENGAGEONS À DÉFENDRE TOUTES LES AGENT·ES SYNDIQUÉ·ES OU NON, EN TOUTE INDÉPENDANCE, SANS CLIENTÉLISME, ET À RENDRE COMPTE DES DÉCISIONS. NOUS NOUS BATTONS POUR...

- l'Égalité de déroulement de carrière femmes hommes
- l'Emploi et maintien dans l'emploi des agent·es en situation de handicap
- Préserver ou obtenir les droits les plus favorables pour les agent·es en cas de mise à disposition
- le Droit inconditionnel au temps partiel, à la formation

Notre force pour gagner, c'est l'action collective de toutes et tous, titulaires et contractuelles, et la détermination des élu·es **Sud** combattif·ves !
Voter Sud, c'est nous donner les moyens d'agir !



**Je prends la Parole
en donnant ma Voix à**

Sud

Défendre notre statut, un combat de **Sud**

Les **règles statutaires** qui garantissaient **l'égalité de traitement** et la transparence dans la gestion du personnel, sont progressivement détruites ou bafouées.

Que ce soit en matière **d'avancement et de promotion**, de mobilité, de recrutement ou même de rémunération, c'est l'évaluation **arbitraire et individualisée** de la «manière de servir» qui conditionne toutes les décisions.

L'ancienneté, seul critère objectif et objectivable pour gérer la carrière des agent-es, a pratiquement disparu.

Sud dit non à l'arbitraire !



Sud c'est ...

Solidaires : nous sommes toutes et tous acteur·rices du service public, quelque soit notre filière, notre grade, notre métier. **Sud** combat toute discrimination, sexiste, homophobe, raciste...

unitaires : unité entre toutes et tous les salarié·es, unité d'action avec les syndicats sur la base de revendications communes.

démocratiques : transparence, respect des engagements, information et consultation des agent·es.



Temps partiel

La collectivité affiche fièrement son accord de principe pour les temps partiels sur autorisation. La plupart des temps partiels choisis sont pris par des femmes. Or les missions de la fiche de poste ne sont jamais allégées, mettant souvent les agent-es en difficulté. Temps partiels choisis **OUI** ! Intensification du travail **NON** !

Sud demande les moyens des ambitions politiques.



Déroulement de carrière

Presque un tiers des agent-es de la collectivité sont des agent-es du service général dans les EPLE, ce sont à plus de 80% des femmes. Ces agent-es dont le métier est reconnu comme le plus pénible de la collectivité ont un déroulement de carrière sur 1 seul grade. **Sud** dit **NON** à la paupérisation des femmes ! Et contrairement à ce qu'on entend trop souvent, ce n'est pas le statut particulier qui bloque, c'est la collectivité !

Sud demande un déroulement de carrière jusqu'au dernier grade du cadre d'emploi pour toutes et tous.

